

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Afférents au conseil : 10  
Présents :

# ROSIERES-EN-HAYE

Département de Meurthe-et-Moselle

Date convocation : 01/04/2019  
Date d'affichage :

## Séance ordinaire du 8 avril 2019

L'an deux mil dix-neuf, et le huit avril à vingt heures trente, Le Conseil Municipal de cette commune, convoqué à une séance extraordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Claude HANRION**

Présents : OSMOND Fabian, TELLIEZ Joëlle, CLAUDOT Eric, WARKEN Patricia, PETITDEMANGE Jean-Luc, TELLIEZ Jean-Pierre, CHAUMONT Dominique

Absents : ANDRE Frédéric (excusé), AUBRIOT Hervé

*Monsieur Jean-Pierre TELLIEZ a été nommé secrétaire de séance*

### APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 du Service de l'eau

*Pour le débat des comptes administratifs, le conseil municipal élit un président de séance spécifique :*

*Madame Patricia WARKEN est élue*

*Monsieur HANRION Claude, Maire, est sorti de la salle pour le vote des comptes administratifs 2018*

#### Service de l'eau

Le Conseil Municipal examine le compte administratif 2018 du service de l'eau qui s'établit ainsi :

	Résultats 2017	Dépenses 2018	Recettes 2018	Restes à réaliser	Résultats 2018
Section d'investissement	36 134.77 €	- 4 466.20 €	20 550.36 €	- €	52 218.93 €
Section d'exploitation	108 594.06 €	- 25 013.91 €	19 333.13 €	- €	102 913.28 €
Résultat Global	144 728.83 €	- 29 480.11 €	39 883.49 €	- €	155 132.21 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2018 du service de l'eau

Approuvé par : 7 membres/ 7

### APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 du Service d'Assainissement

*Pour le débat des comptes administratifs, le conseil municipal élit un président de séance spécifique :*

*Madame Patricia WARKEN est élue*

*Monsieur HANRION Claude, Maire, est sorti de la salle pour le vote des comptes administratifs 2018*

#### Service de l'assainissement

Le Conseil Municipal examine le compte administratif 2018 du service de l'assainissement qui s'établit ainsi :

	Résultats 2017	Dépenses 2018	Recettes 2018	Restes à réaliser	Résultats 2018
Section d'investissement	50 730.99 €	- €	10 205.59 €	- €	60 936.58 €
Section d'exploitation	3 778.53 €	- 24 780.97 €	23 736.00 €	- €	2 733.56 €
Résultat Global	54 509.52 €	- 24 780.97 €	33 941.59 €	- €	63 670.14 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2018 du service de l'assainissement

Approuvé par : 7 membres/ 7

### APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 Du BUDGET PRINCIPAL

*Pour le débat des comptes administratifs, le conseil municipal élit un président de séance spécifique :*

*Madame Patricia WARKEN est élue*

*Monsieur HANRION Claude, Maire, est sorti de la salle pour le vote des comptes administratifs 2017*

#### BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Municipal examine le compte administratif 2018 du budget principal de la commune qui s'établit ainsi :

	Résultats 2017	Dépenses 2018	Recettes 2018	Restes à réaliser	Résultats 2018
Investissement	55 019.92 €	-69 302.28 €	34 503.96 €	-30 100.00 €	-9 878.40 €
Fonctionnement	569 865.32 €	-251 762.63 €	257 565.38 €	- €	575 668.07 €
Résultat global	624 885.24 €	-321 064.91 €	292 069.34 €	-30 100.00 €	565 789.67 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2018

Approuvé par : 7 membres/ 7

**COMPTE DE GESTION 2018 : service de l'eau**

*Après le vote des comptes administratifs, Le Maire est rappelé et reprend sa place de Président de séance.*

**Le conseil municipal de Rosières-en-Haye,**

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2018 pour le budget principal et les budgets des services de l'eau et de l'assainissement ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui ont été prescrites de passer dans ses écritures ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

**Déclare que le compte de gestion du service de l'eau pour l'exercice 2018 dressé par le receveur de la commune, comptable du trésor public à Pont à Mousson, détaillé ci-après, n'appelle ni observation ni réserve de sa part**

	Résultat 2017	Part affecté à l'investissement exercice 2018	Résultat de l'exercice 2018	Résultat de clôture 2018
<b>Eau</b>				
Investissement	36 134.77 €	0.00 €	16 084.16 €	52 218.93 €
Fonctionnement	108 594.06 €	0.00 €	-5 680.78 €	102 913.28 €
<b>Total</b>	<b>144 728.83 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>10 403.38 €</b>	<b>155 132.21 €</b>

Approuvé par : 8 membres/8

**COMPTE DE GESTION 2018 : service de l'assainissement**

*Après le vote des comptes administratifs, Le Maire est rappelé et reprend sa place de Président de séance.*

**Le conseil municipal de Rosières-en-Haye,**

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2018 pour le budget principal et les budgets des services de l'eau et de l'assainissement ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui ont été prescrites de passer dans ses écritures ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

**Déclare que le compte de gestion du service de l'assainissement pour l'exercice 2018 dressé par le receveur de la commune, comptable du trésor public à Pont à Mousson, détaillé ci-après, n'appelle ni observation ni réserve de sa part**

	Résultat 2017	Part affecté à l'investissement exercice 2018	Résultat de l'exercice 2018	Résultat de clôture 2018
<b>Assainissement</b>				
Investissement	50 730.99 €	0.00 €	10 205.59 €	60 936.58 €
Fonctionnement	3 778.53 €	0.00 €	-1 044.97 €	2 733.56 €
<b>Total</b>	<b>54 509.52 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>9 160.62 €</b>	<b>63 670.14 €</b>

Approuvé par : 8 membres/8

**COMPTE DE GESTION 2018 : Budget Principal de la Commune**

*Après le vote des comptes administratifs, Le Maire est rappelé et reprend sa place de Président de séance.*

**Le conseil municipal de Rosières-en-Haye,**

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2018 pour le budget principal et les budgets des services de l'eau et de l'assainissement ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement

ordonnés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui ont été prescrites de passer dans ses écritures ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

**Déclare que le compte de gestion du budget principal de la commune pour l'exercice 2018 dressé par le receveur de la commune, comptable du trésor public à Pont à Mousson, détaillé ci-après, n'appelle ni observation ni réserve de sa part**

	Résultat 2017	Part affecté à l'investissement exercice 2018	Résultat de l'exercice 2018	Résultat de clôture 2018
<b>Budget principal</b>				
Investissement	55 019.92 €	0.00 €	-34 798.32 €	20 221.60 €
Fonctionnement	587 917.24 €	-18 051.92 €	5 802.75 €	575 668.07 €
<b>Total</b>	<b>642 937.16 €</b>	<b>-18 051.92 €</b>	<b>-28 995.57 €</b>	<b>595 889.67 €</b>

Approuvé par : 8 membres/8

### **TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2019**

Sur proposition du Maire,

le conseil municipal décide à l'unanimité de maintenir les taux communaux de la fiscalité directe locale pour 2019, soit :

    Taxe d'habitation : 2.37 %

    Taxe foncière (bâti) : 2.58 %

    Taxe foncière (non bâti) : 8.50 %

Approuvé par : 8 membres/8

### **SERVICE DE L'EAU : AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2018**

Après avoir examiné le compte administratif,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice,

Constatant:

- que le compte administratif fait apparaître un excédent d'exploitation de 102 913.28 €

et

- que le solde cumulé de la section d'investissement fait apparaître un excédent de 52 218.93 €

Le conseil municipal décide :

- de ne rien affecter en section d'investissement à l'article 1068

- de reprendre en report le résultat d'exploitation (en recette) article 002 : 102 913.28 €

Approuvé par : 8 membres/8

### **SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT : AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 18**

Après avoir examiné le compte administratif,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice,

Constatant

- que le compte administratif fait apparaître un excédent d'exploitation de 2 733.56 €

et

- que le solde cumulé de la section d'investissement fait apparaître un excédent de 60 936.58 €

Le conseil municipal décide :

- de ne rien affecter en section d'investissement à l'article 1068

- de reprendre en report le résultat d'exploitation (en recette) article 002 : 2 733.56 €

Approuvé par : 8 membres/8

### **BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2018**

Après avoir examiné le compte administratif,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de la section de fonctionnement de 575 668.07 €

Constatant le besoin de financement de 9 878.40 € de la section d'investissement,

Le conseil municipal décide :

- d'affecter en réserves R1068 en investissement 9 878.40 €

et

- de reporter en fonctionnement R002 : 565 789.67 €

Approuvé par : 8 membres/8

#### **SERVICE DE L'EAU : BUDGET PRIMITIF 2019**

Monsieur le Maire présente ses propositions concernant le budget primitif 2019 du service de l'eau, lequel se présente comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Crédits d'exploitation votés	121 269.48 €	18 356.20 €
002 Résultat d'exploitation reporté		102 913.28 €
Crédits d'investissement votés	118 128.09 €	65 909.16 €
001 Résultat investissement reporté		52 218.93 €
<b>Total du budget</b>	<b>239 397.57 €</b>	<b>239 397.57 €</b>

Le Conseil municipal vote à l'unanimité les propositions ci-dessus faites par Monsieur le Maire :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation ;

- au niveau du chapitre pour la section d'investissement (sans opération),

Approuvé par : 8 membres/8

#### **SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT : BUDGET PRIMITIF 2019**

Monsieur le Maire présente ses propositions concernant le budget primitif 2019 du service de l'assainissement, lequel se présente comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Crédits d'exploitation votés	26 533.56 €	23 800.00 €
002 Résultat d'exploitation reporté		2 733.56 €
Crédits d'investissement votés	68 751.58 €	7 815.00 €
001 Résultat investissement reporté		60 936.58 €
<b>Total du budget</b>	<b>95 285.14 €</b>	<b>95 285.14 €</b>

Le Conseil municipal vote à l'unanimité les propositions ci-dessus faites par Monsieur le Maire :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation ;

- au niveau du chapitre pour la section d'investissement (sans opération),

Approuvé par : 8 membres/8

#### **BUDGET PRINCIPAL : BUDGET PRIMITIF 2019**

Monsieur le Maire présente ses propositions concernant le budget primitif 2019 du budget principal de la commune, lequel se présente comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Crédits de fonctionnement	794 666.67 €	228 877.00 €
002 Résultat de fonctionnement reporté		565 789.67 €
Crédits d'investissement	305 360.00 €	315 238.40 €
Reste à réaliser exercice précédent	30 100.00 €	
001 Résultat investissement reporté		20 221.60 €
<b>Total du budget</b>	<b>1 130 126.67 €</b>	<b>1 130 126.67 €</b>

Le Conseil municipal vote à l'unanimité les propositions ci-dessus faites par Monsieur le Maire :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation ;

- au niveau du chapitre pour la section d'investissement (sans opération),

Subventions votées à l'occasion du budget primitif 2019 :

ASSOCIATION "LES LOUPS"- art 6574	1 600.00 €
COOP Ecole maternelle Saizerais	24.00 €
COOP Ecole primaire Saizerais	550.00 €

**Financement 2019 des budgets annexes :**

**Article 657362 : 25 000 € pour alimenter le budget du CCAS**

**Article 657363 : 20 000 € pour le service d'assainissement**

Approuvé par : 8 membres/8

#### **16/2019- ONF : DEMANDE DE MAINTIEN DU SERVICE PUBLIC**

Le conseil municipal de Rosières-en-Haye réaffirme son attachement au régime forestier mis en œuvre dans sa forêt communale par le service public de l'Office National des Forêts et s'inquiète de sa remise en cause.

Le conseil municipal déplore la diminution continue des services publics en milieu rural qui hypothèque l'avenir de nos territoires.

L'ONF a déjà subi de très nombreuses suppressions de postes et sa Direction générale aurait annoncé 1500 nouvelles suppressions dont 460 dès 2019. Pourtant le contrat d'objectif et de performances de l'ONF signé par les communes forestières et l'Etat pour la période 2016-2020 garantissait le maintien des effectifs et du maillage territorial. La filière bois que soutient l'ONF c'est 400 000 emplois principalement dans le monde rural, c'est donc un enjeu vital pour nos territoires.

A l'heure du changement climatique, la forêt nous protège et il revient à tous, Etat, collectivités, citoyens, de la protéger. Elle doit rester un atout économique, touristique et environnemental pour notre pays.

Alerté par les représentants des personnels de l'ONF sur la situation critique de leur établissement et inquiet des conséquences à venir pour la gestion de son patrimoine forestier,

Le conseil municipal soutient les personnels de l'Office National des Forêts et demande au gouvernement :

- l'arrêt des suppressions de postes de fonctionnaires et d'ouvriers forestiers à l'ONF.
- le maintien du statut de fonctionnaire assermenté pour les agents de l'ONF chargés de protéger et de gérer les forêts communales.
- le maintien du régime forestier et la réaffirmation de la gestion des forêts publiques par l'ONF, au service de l'intérêt général et des générations futures

Approuvé par : 8 membres/8

Pour copie conforme,  
Le Maire,  
Claude HANRION